

H U M E U R D E B L É

BIZARRE

Selon l'OCDE, tout euro ou dollar d'aide à l'agriculture contribuerait davantage à accroître le revenu des exploitants en étant perçu sous forme d'aide découplée - aide forfaitaire annuelle à l'exploitation, quelles que soient les productions - plutôt que sous forme d'aide liée à la production ou sous forme de soutien des prix. En substance, les vendeurs ou bailleurs de terres agricoles et le secteur de l'agro-alimentaire capteraient une moindre partie des aides lorsqu'elles sont découplées. Ainsi, ajoute l'OCDE, le découplage des aides européennes proposé par M. Fischler ne peut qu'améliorer le sort des agriculteurs de l'UE.

Ce que constatent pourtant ces derniers, c'est que les Etats-Unis, après

avoir découplé la majeure partie de leurs aides en 1996, ont dû verser plusieurs années de suite à leurs farmers d'importantes enveloppes d'aides d'urgence pour maintenir leurs revenus. Et en 2002, la nouvelle loi agricole américaine a institutionnalisé ces aides d'urgence en créant un mécanisme de " paiements contracycliques " tout à fait couplé.

Comment ne pas s'interroger également quand le ministère américain de l'Agriculture expose que le découplage des aides aux Etats-Unis a contribué à y faire augmenter davantage les prix de vente et de location des terres agricoles (*cf ci-dessous*) ?

MARCHÉS

MAUVAISE ANNÉE POUR LE BLÉ ARGENTIN

Les agriculteurs argentins, qui récoltent leur blé en décembre et janvier, viennent de terminer leur moisson. Avec 12,2 millions de tonnes de blé, cette récolte régresse de près de 19% par rapport à 2002. Sauf en 1999, où le résultat avait été plus faible encore avec 11,5 Mt, les récoltes de blé argentines avaient toujours atteint ou dépassé les 15 Mt depuis 1996.

La médiocrité de ce résultat n'a pas été provoquée par le climat, comme en 1999, mais par la crise que connaît l'Argentine. Les difficultés économiques ont conduit les agriculteurs à utiliser moins d'intrants (engrais, etc.), ce qui a amoindri les rendements et, surtout, il y a eu réduction de plus de 15% des surfaces de blé au profit essentiellement du soja. Le soja promettait de meilleures marges/hectare, compte tenu à la fois des marchés et du fait, semble-t-il, qu'étant OGM à 90% dans ce pays, il est moins coûteux que le blé en entretien des cultures.

VERS UN RETOUR DU BLÉ FRANÇAIS EN IRAN ?

France Export Céréales, organisme créé par les céréaliers pour promouvoir leur production sur le marché international, a entrepris de relancer la présence française en Iran.

L'Iran, qui figure habituellement parmi les trois premiers pays importateurs de blé au monde, avec 6 millions de tonnes par an en moyenne, avait acheté 1,8 Mt en France en 2000 et 2001. Mais la qualité ces livraisons avait suscité des critiques. Les meuniers s'étaient plaints d'une insuffisance fréquente du taux de protéines et, surtout, de l'importance du taux d'humidité. A taux d'humidité plus élevé, rendement moindre en farine. Or, le rendement est la seule base de rémunération des meuniers iraniens puisqu'ils travaillent le blé à façon pour le monopole public GTC. Même si France Export Céréales avait à l'époque apporté une aide technique et économique appréciée des meuniers,

en mettant un expert à leur disposition, l'Iran n'a plus importé de blé français depuis lors, se fournissant essentiellement en Australie et au Canada.

Tout en faisant valoir l'amélioration sensible de la qualité du blé français, France Export Céréales a initié une coopération auprès de différents maillons de la filière céréalière iranienne (stockage, contrôle qualité de la récolte locale, mélanges en meunerie, améliorants et techniques de production en boulangerie) pour illustrer l'apport de la filière française et sa volonté d'être présente sur le long terme.

POLITIQUES AGRICOLES

QUAND LE DÉCOUPLAGE DES AIDES FAIT AUGMENTER DAVANTAGE LE FONCIER

Selon un article récemment publié par le ministère américain de l'Agriculture (USDA) et résumé par Agri US Analyse, les aides découplées de la production contribuent davantage à faire augmenter le prix des terres que les aides couplées, toutes choses égales par ailleurs.

L'on sait qu'en 1996, les Etats-Unis ont remplacé les aides liées aux productions par une aide forfaitaire annuelle à chaque exploitation, indépendante des productions pratiquées. Il a été établi corollairement que tout transfert partiel ou total d'exploitation à un tiers devait être accompagné d'un transfert de cette aide forfaitaire dans la même proportion. C'est à l'instauration d'un système similaire que tendent les propositions actuelles de la Commission européenne pour une réforme de la PAC.

L'USDA attribue à deux facteurs l'effet haussier plus fort des aides découplées sur le foncier. D'une part, les agriculteurs sont davantage incités à acheter ou louer des terres " porteuses " d'aides. D'autre part, avec des aides découplées, les propriétaires s'adjugent une part plus importante de l'augmentation des recettes de l'exploitation apportées par les aides : ils vendent ou louent leurs terres plus cher. Des propriétaires ont même récupéré des terres auparavant exploitées par des fermiers ou métayers afin de percevoir eux-mêmes les aides. Soit ils mettent ces terres en valeur avec le concours d'entreprises de travaux agricoles ou de salariés, soit ils ont cessé de produire, ce qui est autorisé.



PROGRÈS TECHNIQUE

FARMSTAR, UN SYSTEME DE PILOTAGE DES CULTURES PAR SATELLITE

Un millier d'agriculteurs de cinq régions (Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Ile de France, Picardie) se sont engagés en 2003 dans le pilotage de leurs cultures de blé et de colza à l'aide d'images-satellite interprétées et traduites en conseils agronomiques. Farmstar, dénomination du système qui leur est proposé, a été conçu conjointement par Arvalis-Institut du végétal, l'institut technique des céréaliers français, et par Astrium, filiale d'EADS.

Le satellite capte régulièrement les ondes émises par la végétation dans chacune des parcelles pour lesquelles les agriculteurs ont choisi de s'engager. Grâce à un référentiel mis au point par Arvalis et Astrium dans la deuxième moitié des années 90, les paramètres ainsi recueillis sont automatiquement traduits en caractéristiques bio-physiques (indice foliaire, révélateur de l'état de croissance des plantes ; teneur en chlorophylle, témoin de leur état de nutrition azotée). A partir de là, des cartes de leurs parcelles sont adressées aux agriculteurs une fois par mois de janvier à juin, accompagnées de conseils agronomiques (protection des cultures, fertilisation azotée, risques de verse, rendement potentiel) par partie homogène de parcelle.

Avantages de Farmstar pour les producteurs : mettre le bon produit (engrais, produit de protection des cultures) au bon moment et au bon endroit avec un minimum de temps de surveillance pour 100% de surface surveillée.

DE L'AZOTE CONTRE LES RISQUES D'EXPLOSION DANS LES SILOS

Implantée dans le département du Nord, la coopérative céréalière La Flandre a mis en place dans un silo de 25 000 tonnes une technique originale pour maîtriser les risques d'explosion dus aux poussières. Il s'agit d'injecter de l'azote dans les silos lors des mouvements de grains, au cours desquels la poussière se répand abondamment dans l'atmosphère. L'injection d'azote permet en effet d'appauvrir le taux d'oxygène dans l'air et, ainsi, d'empêcher toute explosion et tout risque d'incendie.

Fréquemment employée dans l'industrie - pour le stockage des encres en poudre par exemple - cette technique ne l'avait encore jamais été dans le secteur des céréales. Jusqu'il y a peu, la réglementation renforçant la sécurité dans les silos ne retenait que la technique des événements, qui fonctionne sur le principe de la soupape de sécurité. C'est à la suite d'une évolution des règles intervenue en juillet 2000 que le projet d'inertage, auquel La Flandre s'était déjà intéressée auparavant, a pu être relancé avec le concours du Groupe Air Liquide.

En termes d'investissements, l'inertage coûte 5 à 10 fois moins que l'installation d'événements. Les frais de fonctionnement s'élèvent à 0,5 euro/tonne de grains par an.

NOUVEAUX DEBOUCHÉS

POP CORN POUR EMBALLAGE

Dans sa livraison du 31 janvier, le magazine Le Revenu Hebdo s'est intéressé à un produit d'emballage à base de grains de maïs éclatés développés par une start-up agenaise, Popnat. D'une variété tenue secrète, le maïs, acheté dans le Sud-Ouest, est extrudé au moyen d'une machine mise au point par Popnat, puis travaillé dans un deuxième

appareil qui donne aux grains éclatés la forme de billes. Il est ensuite placé entre deux tissus, l'ensemble constituant après collage des tissus un matelas apte à caler et protéger tout objet.

Non seulement ce produit est biodégradable à 90%, ce qui le différencie déjà des produits classiques, difficilement recyclables, mais encore, il absorbe beaucoup mieux les chocs et vibrations, selon des spécialistes de l'emballage. Faisant valoir que son produit présente des qualités très complémentaires de celles du carton, Popnat veut cibler les industriels du cartonnage et parvenir à la mise en œuvre de partenariats commerciaux avec eux.

INFO CHIFFRES

FRANCE : + 100 000 HA/AN POTENTIELLEMENT DISPONIBLES POUR L'AGRO-ÉNERGIE

Au travers des jachères, 1 700 000 hectares de grandes cultures sont déjà disponibles en France pour la fabrication d'énergie renouvelable (bio-carburants, chaleur, électricité). Ce chiffre s'accroît en moyenne de 100 000 ha chaque année : l'augmentation des rendements, largement provoquée par la baisse des marges/ha imposée par la PAC, est en effet supérieure à ce que voudrait l'évolution des besoins alimentaires conventionnels (alimentation humaine et animale).

Au total, 2,5 millions d'hectares devraient être ainsi disponibles en 2010 pour la production d'agro-énergie à partir de grains, de paille ou de plantes entières. Si les objectifs 2010 de la future directive européenne visant à l'incorporation de bio-carburants dans le gazole et les essences sont respectés (5,75 % d'incorporation), plus de 1 600 000 ha devraient aller en France cette année-là à la production de bio-carburants et 900 000 ha seraient donc disponibles pour fournir de la chaleur et de l'électricité.

MAROC, TUNISIE : LE BLÉ FRANÇAIS MALMENÉ

Les parts de marché de la France dans les exportations de blé vers le Maroc et la Tunisie ont significativement régressé ces 18 derniers mois au profit de l'Ukraine et de la Russie. Jusqu'à fin décembre, la Commission européenne s'était en effet volontairement abstenue la plupart du temps d'accorder des restitutions (subventions) à l'exportation du blé communautaire. Les chiffres du tableau ci-dessous préfigurent ce que pourrait représenter pour l'UE et pour la France une suppression définitive des restitutions européennes à l'exportation de blé, telle que la Commission européenne l'a envisagée pour les négociations de l'OMC. Face à de nouveaux pays exportateurs dont la production n'obéit pas aux mêmes normes sociales, sanitaires et environnementales, l'UE et la France ne peuvent aligner leur prix sans restitutions.

Importations de blé au Maroc et en Tunisie : parts de marché de la France, de l'Ukraine et de la Russie depuis 2000 (%)

1) Tunisie			
Années civiles	France	Ukraine	Russie
2000	63%	0	0
2001	20%	5%	2%
2002 (8 mois)	12%	26%	12%
2) Maroc			
Campagnes	France	Ukraine	Russie
2000/01	56%	0	0
2001/02	22%	19%	8%
juin/nov 2002	20%	14%	26%

Source : France Export Céréales

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 8, avenue du Président-Wilson, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00
Contact : Pascal HURBAULT



Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.